

ET LA FLANDRE DANS TOUT ÇA ? JOYCE AZAR

Les enfants belges du califat

Les enfants sont innocents, par définition. Les nôtres, du moins. Ceux des combattants belges partis rejoindre l'Etat islamique en Syrie et en Irak n'ont, eux, pas le privilège de bénéficier de cette évidence. Installés dans des camps de réfugiés, parfois sans parents, ils subissent aujourd'hui le choix et les erreurs de leurs géniteurs. Sur la chaîne Canvas de la VRT, une série documentaire intitulée *Voor de zonden van de vaders* (Pour les péchés des pères) dévoile leur quotidien : les bambins, âgés pour la plupart de moins de 6 ans, vivent dans des tentes, sont déscolarisés et souffrent souvent de maladies mal soignées. Le reportage, réalisé par le journaliste de guerre Rudi Vranckx, est poignant. Mais au vu des atrocités sans nom commises en Belgique et ailleurs par les membres de l'organisation terroriste, ces images à elles seules ne suffiront sans doute pas à peser dans le débat sur le sort des enfants belges du djihad.

Plusieurs craintes jaillissent à l'idée de rapatrier ces mineurs d'âge chez nous. Qui peut, par exemple, garantir qu'ils ne constitueront pas un danger pour notre société ? « Il est insensé de croire qu'ils peuvent devenir des machines à tuer », témoigne le pédopsychologue de la VUB Gerrit Loots, après avoir passé une semaine aux côtés d'une quinzaine d'entre eux. L'expert, qui a déjà suivi des enfants-soldats en Ouganda, au Congo et en Colombie, est formel : « Si on ne les ramène pas en Belgique, on pourrait alors vraiment avoir affaire à des bombes à retardement. » Que faire, dès lors, des mères qui, souvent, les accompagnent ? La question est des plus complexes. Les en séparer serait une option, légale de surcroît. Comme le souligne Child Focus, un arsenal

de lois belges visant à protéger les enfants permettrait un tel scénario. Les épouses flamandes de djihadistes qui se sont entretenues avec Rudi Vranckx affirment d'ailleurs être prêtes à abandonner leurs enfants en vue de leur offrir un avenir meilleur. Une solution loin d'être idéale : d'après le psychologue de la VUB, une séparation pourrait traumatiser l'enfant, et enclencher une régression dans son développement.

« Chaque Belge qui se trouve en situation d'urgence à l'étranger a droit à une assistance consulaire », a défendu Hans Bonte (SP.A) sur le plateau de l'émission *De Afspraak* (VRT). Le bourgmestre de Vilvorde, qui réagissait au documentaire, a appelé le gouvernement à participer activement au rapatriement des enfants belges. « Il est de notre responsabilité de prendre soin d'eux », a de son côté déclaré le bourgmestre libéral de Malines, Bart Somers. Pour de nombreux citoyens, l'idée semble aberrante. D'après plusieurs experts, pourtant, elle serait constructive, tant pour les enfants que pour notre propre sécurité. Selon l'historien de l'université de Gand Koen Aerts, la Belgique devrait tirer les leçons de son passé. Il rappelle ainsi que les sanctions et les stigmatisations subies par les enfants de collaborateurs au régime nazi ont exacerbé les ressentiments d'une tranche de la population, et renforcé le nationalisme flamand. Parallèlement, nos valeurs démocratiques ont permis de freiner cette forme de radicalisation. « Il revient donc aujourd'hui aux autorités, affirme l'historien, de faire des enfants du califat des enfants de l'Etat de droit. » ■

« Il est de notre responsabilité de prendre soin d'eux. »

Bart Somers

Journaliste VRT-Flandreinfo
et cofondatrice de DaarDaar